

---

---

# REVUE D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FONDÉE EN 1908

COMITÉ DE RÉDACTION :

Gérard DEHOVE - Henri GUITTON - Ernest LABROUSSE  
Gabriel LE BRAS - André PIETTRE - Daniel VILLEY  
Jean WEILLER

*Rédacteur en Chef* : Jean VIDALENC

---

*XXXVII<sup>e</sup> Volume - Année 1959*



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS  
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*Librairie Marcel Rivière et Cie, 31, rue Jacob, Paris-VI<sup>e</sup>*

---

1959

---

### REMARQUES SUR L'ÉCONOMIE YOUGOSLAVE

#### 1° Décentralisation et caractères généraux.

Depuis la première rupture avec Moscou, la politique yougoslave est caractérisée essentiellement par le besoin d'élargir et de consolider les bases du régime. Reconnaisant l'inefficacité et l'impopularité de l'administration centralisée, les dirigeants yougoslaves ont adopté, dès 1950, la politique de décentralisation sur le plan constitutionnel et économique.

La décentralisation économique accuse notamment les caractères suivants :

a) L'introduction du *principe de l'autonomie* dans la gestion économique : tout en conservant la propriété des entreprises aux mains de l'Etat, la loi confie le droit et le devoir des gestions à la *collectivité de travail* de chaque entreprise. Le droit de direction s'exerce par l'intermédiaire des organes électifs : le *conseil ouvrier* (élu par tous les ouvriers et employés) qui, à son tour, désigne le *comité de direction* ; ce dernier établit notamment des projets des plans de base de l'entreprise et est responsable du bon fonctionnement de l'entreprise. Notons que le revenu net de l'entreprise est partagé en trois parties : l'une destinée à l'Etat, l'autre destinée aux investissements et la troisième à la rémunération du personnel, c'est la collectivité de l'entreprise qui décide quant à la distribution des fonds de rémunération.

b) *La modification du système de planification* : le système de planification est assoupli. Il ne détermine plus le volume, la structure, la répartition de la production. Il fixe uniquement la direction générale de l'économie et les « proportions fondamentales ». Il prévoit notamment l'importance et la répartition du revenu national global, l'utilisation minimum des forces productrices, le pourcentage du revenu net que les différentes entreprises devront verser pour couvrir les besoins de l'Etat. Ce plan est élaboré par les organes suprêmes de la République fédérale et les organes des Républiques fédérées. Lors de son élaboration, toute entreprise peut présenter des observations et des réclamations à l'encontre des obligations que le plan lui impose, au sujet desquelles l'Assemblée prend des décisions motivées.

c) Par cette double décentralisation, le gouvernement a fait une grande place au *jeu de l'offre et de la demande*, ainsi qu'à la concurrence entre les entreprises.

d) Simultanément, il a introduit des modifications dans sa *politique d'investissements* : dès 1955, le Comité exécutif du parti a constaté qu'une trop large part des investissements, consacrée à l'établissement des industries de base, avait pour conséquence de freiner le développement des industries de transformation et de l'agriculture, ainsi que l'élévation du standard de vie des populations. Dès lors, et surtout depuis 1957 (cf. aussi XX<sup>e</sup> Congrès du Parti soviétique), le gouvernement tend à ralentir le rythme d'investissements dans l'industrie de base et à accorder des crédits supérieurs à l'industrie de transformation (création de nouvelles entreprises, reconstruction et élargissement des entreprises existantes) et à l'agriculture (80 millions de dinars par an pour la modernisation). Cette nouvelle politique répond à un double objectif : satisfaire davantage les besoins immédiats de la population et augmenter les échanges avec l'étranger, afin de combler le déficit, d'équilibrer la balance de paiements et de pouvoir se passer d'aides étrangères offertes à titre gracieux (1).

#### Remarques :

Du point de vue intérieur, la décentralisation est limitée par le pouvoir concentré dans le parti communiste qui dispose de la police et de l'armée ; cependant, sur le plan économique, de nouveaux intérêts régionaux et locaux sont créés, qui s'opposent parfois aux intérêts et aux visées du pouvoir central. Il en résulte un certain relâchement du contrôle par le pouvoir central des pouvoirs économiques décentralisés (les membres du parti sont partagés entre leurs intérêts immédiats dans l'entreprise ou dans les régions, et les intérêts du parti).

Remarquons encore qu'en Yougoslavie l'autonomie accordée aux entreprises est beaucoup plus grande que celle que l'on semble envisager à l'heure actuelle dans l'un quelconque des pays de l'Europe orientale. « Réserver au pouvoir central le droit de fixer le taux d'investissements et de déterminer sa répartition entre grands secteurs économiques et branches d'industrie demande un principe fondamental aussi bien en Yougoslavie qu'en Europe orientale ; mais, en Yougoslavie, pour obtenir que les entreprises se conforment aux plans établis à l'échelon central, on a recours à des mesures d'ordre financier et fiscal plutôt qu'à l'intervention directe, et il est peu probable, dans l'état actuel des choses, que d'autres pays limitent cette pratique. Il

(1) Comité exécutif du parti, en 1957, et rapport de Tito au VII<sup>e</sup> Congrès.

existe une autre différence marquée : alors qu'en Yougoslavie on a renoncé à fixer les prix à l'échelon central, si ce n'est pour quelques marchandises, dans les pays de l'Europe orientale, on tient beaucoup au maintien du contrôle pour la plupart des prix (2). »

2° *Décentralisation économique au VII<sup>e</sup> Congrès du parti yougoslave* (3).

On a souligné, lors de ce congrès, que le développement de l'autonomie de la gestion demeure, pour la période à venir, l'une des tâches principales du parti. Ce dernier se propose notamment :

— De donner une meilleure éducation économique aux ouvriers, afin qu'ils puissent contrôler plus efficacement les organes de gestion et prendre une part plus active au sein des conseils ouvriers (les pouvoirs des conseils ont été élargis, notamment dans le domaine de la production, de la répartition du revenu, ainsi que dans le domaine social — problèmes relatifs au standard de vie des ouvriers) ;

— D'augmenter la capacité de self-gouvernement des communes et de rendre plus étroit le rapport avec les divers organes d'autogestion (associations et entreprises autonomes).

3° *Conséquences pratiques* (4).

La pratique a accentué ces tendances à la « libéralisation ». Telle est la conclusion qui se dégage de l'examen des sources sus-indiquées et, notamment, de la lettre adressée par le Comité exécutif du parti à tous les membres (6 février 1958) (5). Cette lettre constate :

a) Le bureaucratisme centralisé a fait place à un bureaucratisme local qui se manifeste dans les entités autonomes. De nouveaux groupes d'intérêts ont été créés qui prennent leurs décisions avec ou sans l'approbation des organes de gestion, décisions qui, très souvent, vont à l'encontre des intérêts généraux de la classe des travailleurs.

b) Les membres du parti adoptent souvent des positions extrêmes : les uns attribuent une valeur absolue aux lois du marché, tandis que d'autres les critiquent par principe. En outre, les observations dirigées contre le plan général sont très souvent inspirées par des besoins immédiats et locaux et, de ce fait, tendent à miner l'autorité du plan général.

(2) *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1957*, Nations Unies, Genève, 1958, p. 51.

(3) Résolution concernant les tâches de l'Alliance des communistes yougoslaves, *Politika*, 27 avril 1958.

(4) Sources : presse officielle yougoslave, *Kommunist, Politika*, rapports et résolutions du VII<sup>e</sup> Congrès.

(5) Cf. *Kommunist*, 28 février 1958.

c) De nouveaux privilèges ont été créés, notamment les privilèges matériels dont jouit une certaine couche de dirigeants (employés du secteur commercial, personnel administratif des entreprises industrielles) : attribution de salaires supplémentaires (secteur commercial : en moyenne treize salaires mensuels dans l'intervalle de neuf mois, en 1957) — notons que les ouvriers de l'industrie et les mineurs sont ceux qui gagnent le moins et rappelons les grèves dans les mines de Trbovlje — ; décisions inconsidérées quant aux départs à l'étranger des particuliers et des groupes, composés parfois aussi des membres des conseils ouvriers, des comités d'administration, etc. ; achat inutile de voitures particulières et leur utilisation pour des buts personnels ; frais de représentation abusifs : utilisation inconséquente et illégale des défraiements ; dépenses trop faciles des moyens sociaux pour différentes festivités ; dotations sur différents clubs, etc. ; utilisation de la priorité dans les maisons de repos des entreprises et succursales syndicales par un cercle étroit de gens, aux dépens des ouvriers ; déménagements trop faciles des dirigeants dans de nouveaux appartements luxueux, attribution d'appartements du fonds d'habitat des entreprises aux employés plutôt qu'aux ouvriers, etc.

d) Proportion qu'occupe le favoritisme et disproportion croissante entre les mérites et les positions occupées.

e) Mauvais fonctionnement des organes d'autogestion.

f) Tendances chauvinistes et particularistes. Ex. : Une fabrique de briques réfractaires à Arrandjelovac dont la création critiquée *a posteriori* par la presse, répond davantage aux intérêts particularistes qu'aux principes de l'économie (6).

4° *Remarques conclusives.*

L'analyse des sources officielles et de la presse yougoslave conduit aux conclusions suivantes :

Les erreurs de la politique d'investissements centralisée semblent transposées sur le plan régional et local où les intérêts immédiats exercent une influence croissante. Dans son rapport au VII<sup>e</sup> Congrès, Tito constate que des investissements consacrés à l'industrie de base, 320 milliards de dinars reposent inactifs, par ignorance des principes économiques et, notamment, de ceux concernant les dimensions appropriées des industries. « Il faut

(6) L'endroit ne semble pas bien choisi, tant en ce qui concerne la matière première que par rapport aux voies de communication (le produit doit être chargé sur des camions qui le transportent jusqu'à la gare ; à cet effet, une route de quelques kilomètres a été construite ad hoc ; pour parvenir à destination — à Belgrade, situé à 70 km — le produit fait d'abord 20 km sur voie ferrée étroite, puis déchargé et rechargé, il continue sa route par voie ferrée normale !)

souligner que la capacité productive (des nouvelles industries) a été très mal utilisée, souvent même au-dessous de 60 % (7). »

« La libéralisation » voulue a conduit à des résultats imprévus :

1° *Relâchement du contrôle centralisé*, conséquence de la naissance des intérêts locaux et privilèges décentralisés ; de la puissance des groupes régionaux qui disposent de pouvoirs et fonds autonomes ; du relâchement de la discipline du parti (tendant à devenir instrument de la réussite personnelle) dont les membres font cause commune avec les groupes et intérêts locaux.

2° *Irresponsabilité des dirigeants* des entreprises et des associations autonomes. En effet, étant donné le manque de connaissances techniques des ouvriers, les collectivités ouvrières devant lesquelles ils sont responsables, sont incapables d'exercer un contrôle efficace. D'où les abus généralisés. D'où également une corruption (8) et un favoritisme décentralisé. D'où enfin le niveau de vie toujours très bas de la grande majorité des travailleurs. Malgré ou à cause de ces défauts, le régime ainsi *transfiguré* semble dans un sens plus stable : il s'appuie désormais moins sur son idéologie que sur les nouvelles classes, élargies, de privilégiés.

Il ressort du VII<sup>e</sup> Congrès que le parti désire poursuivre la décentralisation, tout en s'efforçant de remédier aux défauts dénoncés. Il tâchera de renforcer la discipline de ses membres et son contrôle sur les activités économiques du pays. Face à la réalité yougoslave, on est autorisé à douter des résultats effectifs. D'autant plus que l'agressivité croissante des autres pays communistes oblige ses dirigeants à se passer du recours à la force (purgés, répressions) et à élargir la base du régime. Or, les meilleurs soutiens du régime actuel semblent être précisément les nouvelles classes de privilégiés.

Paradoxalement, le régime jouit de l'appui de ceux qu'il voudrait dénoncer et se heurte au mécontentement de ceux qu'il est « appelé » à protéger. Sa base s'élargit au fur et à mesure qu'il se détériore ou transforme. Pourtant, le pouvoir central s'affaiblit au profit des pouvoirs locaux qui le soutiennent dans la mesure où il garantit leurs privilèges. Dans les circonstances actuelles, cette tendance semble irréversible. Le parti tend à devenir une superstructure de la réalité sociale yougoslave. Si les velléités de « démocratisation » de l'économie semblent réelles, elles paraissent contrebalancées par la volonté de consolider le monopole politique du parti : règne du parti unique et régime

autoritaire. Sur le plan politique, aucune illusion n'est permise. La répression de l'opposition ne s'est pas atténuée (cf. récentes condamnations de l'ancien parti socialiste). Néanmoins, on peut légitimement se demander si la « libéralisation » économique n'aura pas de répercussions à longue échéance sur d'autres plans aussi.

Dans l'évolution de l'économie et du régime yougoslave, les facteurs extérieurs ont joué un rôle important. Il semble qu'on puisse en dégager une constante détérioration des relations avec les autres pays communistes qui a eu pour conséquence la nécessité d'élargir les bases du régime au moyen d'une certaine « libéralisation ». Elle a, d'autre part, contribué à renforcer le sentiment national, face aux menaces extérieures. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que, depuis la rupture de 1948, le communisme yougoslave a appris à se passer de l'appui de Moscou et a acquis une certaine indépendance. Le fondement de son pouvoir est devenu intérieur et indépendant de l'appui extérieur. D'où la primauté de sa politique intérieure sur sa politique vis-à-vis des autres pays communistes.

D'autre part, le monde occidental, par ses idées et son aide économique, exerce une attraction assez forte sur différentes couches sociales. Cette influence s'est accentuée grâce aux échanges d'idées et à l'ouverture des frontières yougoslaves.

L'évolution future du régime yougoslave dépendra dans une large mesure du jeu complexe de ces divers facteurs, dont la volonté des dirigeants yougoslaves de conserver le pouvoir et l'indépendance n'est pas le moins important.

Dusan SIDJANSKI.

(7) Cf. *Politika*, 23 avril 1958.

(8) La presse quotidienne fait une large part aux comptes rendus des procès en corruption.